

## Coutiches : le maire réagit à propos d'un projet d'antenne-relais déposé par SFR

**"Nous nous sentons méprisés." Le maire n'en revient pas de l'attitude «cavalière» de la société SFR. Les élus coutichois ont fait des remarques suite à son projet d'antenne-relais et n'ont jamais été écoutés !**

Le 14 mars dernier, les élus de Coutiches recevaient une représentante de la société SFR, venue leur exposer un projet d'implantation d'une antenne-relais. Le maire de Coutiches, Xavier Dupire, et son équipe demandent à la société de téléphonie mobile de déplacer son antenne de quelques dizaines de mètres. SFR n'a jamais répondu et aujourd'hui un panneau du permis de construire est installé, **faisant fi des remarques des élus locaux.** Une «attitude cavalière» qui a fait sortir Xavier Dupire de ses gonds.



Xavier Dupire, maire de Coutiches, très remonté contre SFR

**L'Observateur du Douaisis : Pouvez-vous nous rappeler l'histoire de cette antenne-relais ?**

**Xavier Dupire** : Il y a un projet d'antenne-relais déposé par SFR. Il se trouve que la zone choisie ne nous convient pas. Nous avons des projets dont une école sur ce secteur. On nous a conseillés de les déplacer en raison de la présence des lignes électriques. Nous avons préféré appliquer le principe de précaution. Alors quand est arrivé le projet de la société SFR, on leur a demandé de bouger aussi leur antenne.

**Pourquoi faudrait-il bouger ce projet ?**

**On ne peut pas écarter le risque des dangers des ondes électro-magnétiques.** Si on nous a demandé de déplacer une école à cause des lignes EDF, **on va nous interdire d'installer un terrain de foot parce qu'il y a une antenne-relais.** Coutiches a déjà été meurtrie par les lignes à haute et très haute tension implantées dans les années 1980.

**Vous vous opposez à l'antenne ?**

Non, nous ne sommes ni contre les portables, ni contre le progrès. On s'oppose au lieu d'implantation. On demande juste à ce qu'il soit déplacé de 100 mètres, derrière l'axe des lignes EDF. Un déplacement qui ne devrait poser aucun problème à EDF.

**Et pourtant, le permis de construire a été validé.** (Ndlr : par les services de l'État) La preuve avec le panneau.

**Je n'ai pas signé et je ne signerai pas le permis de construire.** Il a été validé par les services de l'Etat mais pas par la municipalité. Nous sommes prêts à aller en justice pour faire entendre notre voix.

**«Nous n'avons même pas été écoutés»**

**Vous n'avez pas été entendus ?**

Nous n'avons même pas été écoutés ! Quand, le 26 mai, on a demandé par courrier à SFR de passer l'antenne de l'autre côté de la ligne, ils ne nous ont même pas répondu. SFR a pris la mairie pour un cabinet d'enregistrement. La municipalité est transparente sur ce dossier alors qu'aucun responsable de SFR n'a pris contact avec nous.

**Il n'y a vraiment aucun contact avec SFR ?**

Nous avons envoyé deux courriers le 26 mai et le 2 juin. Aucune réponse sinon le dépôt du permis de construire qui ne tient pas compte de nos remarques. Le 31 juillet, nous avons reconvoqué la personne que l'on avait reçue lors du premier rendez-vous. Nous voulions lui montrer notre mécontentement et lui expliquer qu'elle et SFR font preuve d'un grand mépris à l'égard des élus locaux. En guise de réponse, une pancarte décrivant les travaux à venir a été plantée rue de Fâches. On n'a même pas eu de réponse à une lettre envoyée en recommandé !

**«La mairie n'est pas une boîte à lettres»**

**La tournure que prend ce dossier semble vous énerver**

En plus du fond, il y a la forme. On nous informe du projet, on nous consulte en tant qu'élus locaux et puis on nous considère avec dédain. La mairie de Coutiches n'est pas une simple boîte à lettres ! L'attitude cavalière de SFR doit être dénoncée et je veux que cette société soit informée de mon courroux.

### Pourquoi parler aujourd'hui seulement de ce problème ?

Je ne pensais pas que la société SFR resterait sourde à ce point. Avec l'arrivée de la pancarte sur le site, la population s'inquiète et interroge les élus. Les Coutichois se demandent pourquoi le maire laisse encore faire ça... En plus, il y a une semaine, Orange est venu me voir avec un projet identique.

### Vous ne pouvez rien faire ?

Ce projet d'antenne-relais a tout ce qu'il faut de légal. Il est conforme au plan local d'urbanisme et le propriétaire du terrain est d'accord. Cela pourrait se terminer devant un tribunal mais je suis à peu près sûr que je perdrai. Mais je ne compte pas me laisser faire.



[- click -](#)



[- click -](#)



[- click -](#)